



Procedes D'adaptation Phonétique De L'emprunt : La Dynamique De Système Phonologique De L'arabe Jordanien En Contact Avec L'anglais Et Le Français

Bassel Al Zboun * Mohammed Matarneh , Nisreen Abu Hanak

French and English Department, The University of Jordan, Aqaba, Jordan.

Abstract

Received: 22/8/2022

Revised: 1/12/2022

Accepted: 26/3/2023

Published: 30/1/2024

* Corresponding author:
b.zboun@ju.edu.jo

Citation: Al Zboun, B., Matarneh, M., & Abu Hanak, N. (2024).

Procedes D'adaptation Phonétique De L'emprunt: La Dynamique De Système Phonologique De L'arabe Jordanien En Contact Avec L'anglais Et Le Français. *Dirasat: Human and Social Sciences*, 51(1), 314–331.

<https://doi.org/10.35516/hum.v51i1.2010>

Objectives: This study aimed at analyzing a number of Jordanian Arabic lexical units borrowed from French and English. Particularly, we attempt to answer the following questions: What are the mechanisms adopted by the target language in the process of integrating the phonic forms of borrowed units? What is the impact of these adaptation mechanisms on the dynamics of the phonological system of the target language?

Methods: This study adopted the methodology of functional phonology to analyze an oral corpus made up of approximately 300 units.

Results: The findings of the analysis show that language contact offers explanations for the observed phonetic variations. In essence, the consonant system of Jordanian Arabic is characterized by a rather weak correlation of voiced and voiceless consonants insofar as certain voiceless consonant phonemes do not have corresponding voiced counterparts, e.g., /k/ and /f/, which favored the integration of corresponding voiced phonemes like /g/ and /v/. The results of the study also show the emergence of new vowel sounds.

Conclusions: This study found effects of phonetic adaptation strategies and their contribution to the evolution of the phonological system in the target language, revealing that borrowing in such manner introduces new phonetic variations which gradually get integrated within the system of the language in ways that would fit its phonetic rules.

Keywords: Language contact, lexical borrowing, phonetic adaptation, language dynamics, Arabic phonology.

Procedes D'adaptation Phonétique De L'emprunt : La Dynamique De Système Phonologique De L'arabe Jordanien En Contact Avec L'anglais Et Le Français

Bassel Al Zboun *, Nisreen Abu Hanak, Mohammed Matarneh

French and English Department, The University of Jordan, Aqaba, Jordan.

Les emprunts lexicaux, un phénomène de contact linguistique, gagnent du terrain en raison de l'évolution technologique qui impose un contact continu et dynamique entre les langues. L'objectif de cette étude est d'analyser les unités lexicales en arabe jordanien empruntées au français et à l'anglais en adoptant la méthodologie de la phonologie fonctionnelle à partir de l'analyse d'un corpus oral constitué d'environ 300 unités. Ainsi nous avons posé deux questions : Quels sont les mécanismes adoptés par la langue cible dans le processus d'intégration des formes phoniques d'unités empruntées ? Quel est l'impact de ces mécanismes d'adaptation sur la dynamique de système phonologique de la langue cible ?

Cette étude a mis en évidence l'impact des stratégies d'adaptation phonétique et leur contribution à l'évolution du système phonologique de la langue cible qui est en dynamique constante étant donné que cet emprunt introduit des variations phonétiques nouvelles qui intègrent progressivement le système selon des lois régulières imposées par la langue emprunteuse.

Keywords: Contact des langues, Emprunts lexicaux, Adaptation phonétique, Dynamique linguistique, Phonologie de l'arabe.



© 2024 DSR Publishers/ The University of Jordan.

This article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution (CC BY-NC) license
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Introduction

L'homme vit dans un monde qui connaît une constante évolution, due en grande partie au développement accéléré des nouvelles technologies. Il en résulte un effacement progressif des frontières linguistiques et une adaptation au changement dans les différents domaines économique, politique, sociologique, culturel et scientifique comme le souligne Walter (2005, p.43) : « on a pu se rendre compte d'une réalité vraiment universelle : loin d'être des forteresses isolées, les langues au contraire ne connaissent pas de frontières et c'est en douceur que les mots passent d'une langue à l'autre. »

Ce changement s'accompagne de l'intégration de nouvelles unités lexicales au sein de la langue par le biais de l'emprunt à d'autres langues, ce qui est le cas de l'arabe qui n'échappe pas à la règle. En effet, la langue arabe, comme toute autre langue vivante, étant donné sa plasticité et sa vitalité naturelles, emprunte dans tous les domaines de nouvelles unités lexicales aux autres langues en contact, notamment à l'anglais et au français (Reguigui, 1986, Mzoughi, 2015, Taïeb, 1994). Cet emprunt s'accompagne d'une adaptation à ses propres règles phonologiques, morphologiques et syntaxiques. D'ailleurs, les locuteurs arabophones s'efforcent à prononcer ces unités lexicales empruntées selon le répertoire phonétique de la langue source, ce qui engendre une modification en corrélation avec les règles du système phonologique de la langue cible. C'est à ce niveau que nous cherchons les marques de système d'origine conservée.

Le thème d'appui de cette recherche est d'identifier les emprunts lexicaux au français et à l'anglais en arabe jordanien (désormais AJ), conséquence du contact des langues observées dans le discours des locuteurs arabophones en Jordanie, dans la mesure où ce phénomène instaure une nouvelle dynamique du système phonologique de la langue. Avant d'analyser les emprunts lexicaux, nous décrivons d'abord le système phonologique de l'AJ.

Autres les stratégies d'adaptation phonétique et leur impact au système phonologique de la langue, notre

travail vise à approfondir la connaissance de la phonologie arabe et à enrichir les recherches dans le domaine du contact des langues. En effet, il nous semble nécessaire d'aller plus loin de ce qui a été fait dans le domaine de l'emprunt pour comprendre le traitement des emprunts à ces deux langues par l'AJ. De plus nous tentons, dans la mesure du possible, de fixer quelques règles phonétiques et phonologiques qui permettront de différencier l'origine des unités empruntées étant donné l'absence de dictionnaire traitant des emprunts et de leurs origines dans la variante de l'arabe parlé en Jordanie.

Plusieurs linguistes ont abordé le thème de l'emprunt de l'arabe au français et à l'anglais, dont Az-zarkan (1998), Abū Mughlī (2003), Abd al-wahid (2004) et Zivingi (2021). Toutefois, il n'existe pas, à notre connaissance, d'études approfondies de la phonologie des emprunts en AJ et lorsque ce thème est abordé, il l'est souvent de manière rapide.

L'originalité de cette recherche vient du fait qu'elle est une étude synchronique dynamique étudiant des unités au moment où la langue emprunte des nouvelles unités en suivant la tendance accélérée par la révolution de la communication moderne et une génération connectée et dépassée par la quantité d'informations à la portée de main.

Nous partons de l'hypothèse que chaque langue a des stratégies d'adaptation phonétique des unités empruntées et ces stratégies peuvent affecter le système phonologique de la langue. Alors nous allons répondre aux questions suivantes : Quels sont les mécanismes adoptés par la langue cible dans le processus d'intégration des formes phoniques d'unités empruntées ? Quel est l'impact de ces mécanismes d'adaptation sur la dynamique du système phonologique de la langue cible ?

Notre article comprend trois parties : la première fixera le cadre théorique qui met en exergue l'emprunt et sa définition ; la deuxième partie abordera une description succincte du système phonologique de l'AJ en le comparant au système anglais et français. Dans la troisième et dernière partie, il s'agira d'analyser les stratégies d'intégration phonétique de l'emprunt dans le parler et l'évolution du système phonologique de l'arabe induite par le contact direct de ces trois langues.

Methodologie

Dans le but d'identifier les différents mécanismes de l'intégration phonétique des emprunts en AJ, il est indispensable en premier lieu de fournir une description de son système phonologique. Dès lors, nous avons minutieusement précisé en première étape toutes les caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons de la langue. Une fois cette étape effectuée, nous avons dégagé les phonèmes parmi les sons mis en évidence à partir de leur fonction distinctive en s'appuyant sur des

paires minimales par la procédure de la commutation qui nous a permis d'opposer les morphèmes. Par exemple : /kallam/ « il a parlé » ~/sallam/ « il a donné ». Nous étions attentifs au fait qu'il y a des unités distinctives qui présentent des variations de réalisation et qui n'entraînent pas de différence de sens, combinatoires ou libres.

En deuxième étape, nous avons identifié les traits pertinents qui différencient les unités distinctives afin de présenter et d'expliquer les aspects du système phonologique de la langue. Après cette étape, nous avons procédé à l'analyse de notre corpus.

Le corpus sur lequel cette recherche s'appuie est composé d'une liste de 300 unités sélectionnées des programmes audiovisuels et radiophoniques, mais également à l'aide des corpus oraux dont chaque unité a été, dans un premier temps, transcrit phonétiquement selon sa prononciation en AJ. Ensuite, ces unités ont été testées auprès des locuteurs jordaniens dans le but de confirmer la prononciation. Les locuteurs auprès desquels les unités ont été testées oralement sont 35 personnes de sexe masculin et 35 de sexe féminin choisies à partir de contact personnel. Ces personnes sont des employés travaillant dans le secteur public ou privé et des étudiants de troisième et quatrième année à l'université et âgées entre 20 et 50 ans.

L'échantillon est constitué de 10 étudiants, 10 professeurs d'université, 6 employés de banque, 10 enseignants, 10 personnes travaillant dans le milieu de tourisme, 5 commerçants, 5 militaires, 10 infirmiers, 2 dentistes et 2 médecins généralistes.

Nous leur avons distribué une liste de 100 unités choisies au hasard dans notre liste de départ tout en leur demandant de les employer dans des phrases de leur choix. Nous signalons que la plupart de ces personnes parlent anglais ou ont une connaissance suffisante de cette langue, mais ne possèdent pas de connaissance en français. Les interviews ont été enregistrées dans le but de confirmer la prononciation et de vérifier s'ils connaissent et comprennent ces unités étrangères.

Dans un deuxième temps, nous avons classé les unités empruntées selon leur origine avec la transcription phonétique de leur langue d'origine afin de comparer cette prononciation avec l'AJ. Cela nous permettra ultérieurement d'identifier les mécanismes de l'adaptation et déterminer l'impact de ces emprunts au système de l'AJ.

Il est à noter que la prononciation des unités empruntées et leur transcription phonétique sont vérifiées dans la langue d'origine à l'aide des dictionnaires Cambridge dictionary online pour l'anglais et Larousse français-anglais pour le français. Quant à la prononciation et à la notation de l'AJ, nous avons nous-mêmes effectué ce travail.

Qu'est-Ce Qu'un Emprunt Lexical

L'emprunt est un phénomène linguistique de contact des langues et est un des processus de la formation et de l'enrichissement lexical. En sens général, il désigne tous les types de processus de transfert entre deux langues, mais il peut aussi être employé dans un sens restreint « to refer to the incorporation of foreign elements into the speakers native language. » (Thomason et Kaufman, 1988, p.21). Il se peut que le processus de l'emprunt prête à confusion avec celui de l'interférence et de l'alternance codique.

Même s'ils sont liés, l'interférence suppose l'influence d'une langue sous-jacente et peut être la cause de certains emprunts qui doivent résulter d'un choix conscient de la part des locuteurs. Néanmoins la distinction entre ces deux notions reste très floue (Winford, 2010, p.107). Il s'agit dans l'alternance codique d'une alternance entre deux codes : « Code-switching does not mean that there is a mixed code, but speakers produce mixed utterances including elements from both codes. Thus, code-switching is not a kind of contact-induced language change, but rather a kind of contact-induced speech behavior. » (Haspelmath, 2009, p. 40). Ces trois processus peuvent se combiner dans un même acte de parole où les frontières ne sont pas distinctes et restent controversées (Poplack, 2018, p.1, 141, 214). Dans cet article, nous employons l'emprunt dans le sens de Haspelmath (2009, p.36) « a word that at some point in the history of a language entered its lexicon as a result of borrowing (or transfer, or copying) ».

L'emprunt lexical est sans doute un moyen nécessaire pour répondre aux besoins lexicaux de la langue emprunteuse. Il est également une source d'enrichissement et de modernisation du vocabulaire de la langue, comme le souligne Deroy (1956, p.137) : « on n'emprunte raisonnablement que ce dont on manque. L'emprunt se justifie normalement par un besoin ». Cela montre qu'une des motivations de l'emprunt réside dans le besoin de combler un trou lexical ou des lacunes de la

langue dans le but de désigner une nouvelle réalité dans un domaine intellectuel ou matériel.

L'emprunt lexical s'affiche, quelque fois, comme étant un trait distinct du locuteur qui l'utilise comme le montre Loubier (2011, p.8) : « En employant le vocabulaire d'une autre langue à la place de celui de sa propre langue qu'il connaît déjà, le locuteur affiche son identification à une autre collectivité linguistique que la sienne, du moins temporairement ». Ainsi la fonction expressive, qui vise à informer l'auditeur au sujet du locuteur est remplie par certains locuteurs en ayant recours à des unités empruntées à des langues dominantes, culturellement, économiquement ou politiquement. L'usage de ces emprunts est la marque de différenciation sociale d'un groupe social comme le souligne Chadelat (1996, p.26) « on peut se servir des formes linguistiques comme de marqueurs d'appartenance à une catégorie sociale ». Ainsi, les normes de la communauté jouent un rôle important : « The norms of the community override individual abilities », ce qui suggère que « behavior with respect to the use of borrowing is ACQUIRED, and not merely a function of lexical need » (Poplack, Sankoff et Miller, 1988, p.98).

Cette raison d'emprunt peut être motivée par l'élégance et le prestige culturels de la langue prêteuse, qui représente d'ailleurs une civilisation jugée supérieure exerçant une influence sur les autres langues (Sawai, 1994, Labov, 1976, Chadelat, 1996). De fait, outre le manque lexical, le recours à l'emprunt peut avoir un sens social et stylistique.

La notion d'emprunt introduit un rapport avec une langue donnée qui est la langue prêteuse, laquelle s'intègre à la langue emprunteuse tout en s'adaptant à son système phonétique, morphosyntaxique et sémantique et peut prendre ainsi des formes variées. En d'autres termes, l'emprunt se définit par rapport à une autre langue comme le montre Deroy (1956, p.137) : « L'emprunt est une notion relative : il ne se conçoit évidemment que par rapport à une langue définie, c'est-à-dire, rappelons-le, à un système de signes linguistiques arbitraires en usage à un moment donné dans une société donnée. Il est un élément étranger introduit dans ce système et défini par opposition à l'ensemble des éléments antérieurs ».

L'emprunt au français et à l'anglais par l'arabe est en majorité un emprunt lexical consistant en l'introduction d'une unité empruntée dans le lexique de la langue d'accueil.

L'emprunt lexical correspond à un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère. L'emprunt lexical porte essentiellement sur le mot, dans sa relation sens-forme. Cette caractéristique le différencie des autres catégories, particulièrement de l'emprunt syntaxique et de l'emprunt phonétique. C'est dans le lexique d'une langue que les emprunts sont les plus nombreux. (Loubier, 2011, p.14).

Nous soulignons que les langues s'empruntent et s'approprient des sons, des traits morphologiques, des structures syntaxiques, etc., mais, dans le cas de la langue arabe et les langues en général, les emprunts portent essentiellement sur les lexiques plus que sur les phénomènes grammaticaux « le phénomène de l'emprunt [...] ne se limite pas à l'emprunt lexical, même s'il en est l'aspect le plus manifeste, le plus fréquent, le plus étudié » (Durand-Deska et Durand, 1994, p.79).

Les Trois Systèmes Phonétiques Comparés

Tableau 1. *Système consonantique de l'arabe jordanien*

Type de consonne Selon le mouvement		Passage de l'air	Point d' articulation		Bilabiale	Labio-dentale	Inter-dentale	Apico-	Pré-	Post-	Vélaire	Uvulaire	Pharyngale	Glottale
			Vibration des cordes vocales											
Occlusif	Non emphatique	Oral	Sourde					/t/			/k/			/ʔ/
			Sonore		/b/			/d/			/g/			
	Emphatique	Oral	Sourde					/tˤ/						
			Sonore											
Fricatif	Non emphatique	Orale	Sourde		/f/	/θ/		/s/	/ʃ/		/x/	/ħ/	/h/	
			Sonore			/ð/		/z/	/ʒ/		/ɣ/	/ʕ/		
	Emphatique	Orale	Sourde				/d/	/s/						

Le système phonologique jordanien contient 25 phonèmes consonantiques avec le /r/ et le latéral /l/, soit un de plus que le système anglais et cinq de plus que les phonèmes consonantiques français.

Tandis que le système vocalique jordanien comprend 6 voyelles, dont trois longues et trois brèves, l'anglais compte 20 voyelles, dont 8 diphongues. Quant au français, son système vocalique comprend 16 voyelles, dont 4 nasales. Pour l'AJ, on compte vingt-cinq phonèmes qui sont identifiés selon neuf ordres (tableau 1).

- Les bilabiales : Les trois systèmes consonantiques partagent les deux phonèmes /b/ et /m/. Le français et l'anglais comptent un troisième phonème le /p/ qui n'apparaît en AJ que dans des mots empruntés.

- Les labio-dentales : Les systèmes consonantiques des trois langues partagent le phonème /f/ tandis que le français et l'anglais ont un deuxième phonème /v/ inexistant en AJ, mais apparaît en tant qu'emprunt à d'autres langues.

- L'inter-dentale : L'AJ contient trois phonèmes fricatifs, dont un emphatique. Il partage deux avec l'anglais /θ/ et /ð/ même si le lieu d'articulation se diffère un peu, en revanche le français ne possède pas ce genre de phonème.

- Les apico-dentales : Les trois systèmes AJ, anglais et français partagent les phonèmes /t/, /d/, /s/, /z/ et /n/ qui sont d'ordre alvéolaire en anglais et n'ont pas la même place d'articulation, mais qui ne pose pas de problème au niveau de l'adaptation. Il est à préciser que l'AJ compte trois phonèmes emphatiques /t/, /d/ et /s/.

- Les palato-alvéolaires : Les trois systèmes partagent deux phonèmes fricatifs : sourd /ʃ/ et sonore /ʒ/, tandis que l'anglais possède deux phonèmes /tʃ/ et /dʒ/ dont /tʃ/ existe en AJ en tant que variante libre dans certaines régions.

- Les vibrantes et les latérales : Les trois langues comptent le latéral /l/ et le vibrant /r/ que l'anglais et l'AJ partage mais qui est plus roulé en AJ qu'en anglais. En revanche, en français le son [r] est une variante libre qui se trouve dans certaines régions de France.

- Les vélaires : Les trois systèmes partagent les phonèmes /k/ et /g/ alors que le français et l'anglais partagent aussi le phonème /ŋ/. La réalisation [g] existe en AJ en tant que variante du phonème /q/ de l'arabe classique qui se réalise comme [g] librement dans beaucoup de variantes arabes. Il est à noter que la réalisation [g] est en voie de disparition dans beaucoup de régions en Orient surtout en Syrie, au Liban, en Palestine et en Jordanie en faveur du phonème glottal occlusif /ʔ/. Néanmoins l'emprunt aux autres langues pourra le réintroduire en tant que phonème.

- Les uvulaires : L'AJ, l'anglais et le français ne partagent pas de phonème dans cet ordre. Toutefois, l'AJ regroupe trois phonèmes : un occlusif /q/ et deux fricatifs, l'un sourd /χ/, l'autre sonore /ʁ/.

- Les pharyngales : C'est uniquement l'AJ qui possède des phonèmes de cet ordre et qui sont des fricatifs : sourd /ħ/ et sonore /ʕ/.

- Les glottales : L'AJ et l'anglais ont en commun un seul phonème glottal, le fricatif /h/. Par ailleurs, le système consonantique jordanien compte un autre phonème occlusif /ʔ/.

Les phonèmes vocaliques en AJ se répartissent en deux systèmes vocaliques comprenant les voyelles longues et les voyelles brèves. Ces deux systèmes ne s'opposent que par le trait de longueur qui redouble ainsi le nombre de phonèmes vocaliques de trois à six voyelles. Chacun de ces deux systèmes distingue trois voyelles formant un système triangulaire à deux degrés d'aperture ; l'un fermé, l'autre ouvert, et trois lieux de localisation ; antérieur, postérieur et central. En position initiale, on rencontre les voyelles / i / et / u / sous la forme de leur variante [j] et [w]. En revanche, la voyelle /a/ n'apparaît jamais dans cette position. Par ailleurs, les diphongues [aj] et [aw] se réalisent dans beaucoup de situations en tant que [e:], comme [be:t] « maison », et [o:] comme [mo:t] « mort ».

Quant aux systèmes vocaliques du français et de l'anglais, celui du français comprend 16 voyelles, dont 12 oraux formant un système de 4 degrés d'aperture et sa particularité réside dans le fait qu'il compte 4 voyelles nasales qui n'existent ni en anglais ni en AJ. Pour l'anglais, son système vocalique comprend 12 voyelles, dont 5 longues et 7 brèves, et il possède aussi 8 diphongues (Adamczewski & Keen, 1973).

Il est à signaler que le phonème central /ə/ est partagé avec l'anglais, mais pas avec l'AJ qui partage avec le système anglais le trait de longueur ce qui n'est pas le cas avec le français où cette opposition est inexisteante.

Adaptation Des Phonèmes

L'analyse de l'emprunt du signifiant est faite selon l'optique de Saussure (1916) et Martinet (1967) afin de dégager les mécanismes adoptés par l'AJ dans le processus d'intégration des formes d'unités empruntées à l'anglais et au français.

Emprunter une unité avec son signifiant et signifié (le signifié et le signifiant sont les deux faces du concept de signe linguistique développé par Saussure (1916, p.97) se fait habituellement dans un contexte bilingue dans lequel un locuteur de la langue cible maîtrise la langue source en vue d'employer une unité dans son discours. D'ailleurs, il se force à imiter un signifiant identique ce qui fait que la première adaptation de la forme se fait à ce stade comme le suggère Haugen (1950, p.216) : « a bilingual speaker introduces a new loanword in a phonetics form as near that of the model language as he can ». Donc, l'assimilation de ces emprunts au sein de la langue d'accueil se réalise au moment où les locuteurs emploient à leur tour ces termes où cette assimilation se fait premièrement par le phénomène d'importation concernant les phonèmes existants dans la langue cible : « If the loan is similar enough to the model so that a native speaker would accept it as his own, the borrowing speaker may be said to have IMPORTED the model into his language, provided it is an innovation in that language » (Haugen, 1950, p. 212), et en second lieu, par le phénomène de substitution pour les phonèmes inexistant dans la langue cible : « But in so far as he has reproduced the model inadequately he has normally SUBSTITUTED a similar pattern from his own language » (Haugen, 1950, p.212), où la substitution est conforme, selon notre hypothèse, à des stratégies adoptées par la langue emprunteuse.

Adaptation consonantique de l'emprunt à l'anglais

De nos jours, l'arabe emprunte à l'anglais dans tous les domaines de la vie quotidienne et surtout technologique. Ces nouveaux arrivants subissent pendant leur passage certaines adaptations phonétiques quasiment inévitables, qu'elles soient consonantiques ou vocaliques.

1. Emphatisation

Une des particularités des langues dites sémitiques est le trait emphatique qui se manifeste par une vélarisation ou pharyngalisation de certaines consonnes orales. Selon Troubetzkoy (1976), l'articulation emphatique consiste en un renflement de la racine de la langue occasionnant un déplacement du larynx, ce qui entraîne un recul du point d'articulation qui se traduit acoustiquement par une bémolisation. Dans le corpus, nous avons relevé deux consonnes emphatiques. L'une sonnante [s] rendue [ṣ] emphatique lors de son passage en arabe en syllabe finale et lorsque l'unité empruntée est constituée d'une seule syllabe conditionnée soit par le contact de la voyelle longue [a:], d'une voyelle postérieure ou de la diphongue [aj]. Il arrive que la consonne soit séparée de la voyelle par la consonne nasale [n].

L'autre est la consonne [t] qui se réalise comme [ṭ] emphatique dans l'unité ['fot.bɔ:l] ['fot.ba:l] en AJ [faṭbo:l] et l'unité [bu:t] [bu:t] en AJ [bu:t] ou [bo:t] où la consonne [t] se trouve au contact d'une voyelle longue postérieure. Cette adaptation est apparue chez toutes les personnes participantes à notre étude.

Tableau 2. Exemple de correspondance emphatique

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
football	['fot.bɔ:l]	['fot.ba:l]	[faṭbo:l]
boot	[bu:t]	[bu:t]	[bu:t] ou [bo:t]
site	[saɪt]	[saɪt]	[ṣaɪt]

1.2. La consonne [p]

Le son [p] occlusif, bilabial, sourd est réalisé en AJ par [b] occlusif, bilabial et sonore qui est généralement réalisé d'une façon analogue au [b] français ou anglais.

Tableau 3. Exemples de correspondance [p] = [b]

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
computer	[kəm'pjju:tər]	[kəm'pjju:tər]	[kumbju:tar]
helicopter	[hel.i.kɔ:p.tər]	[hel.ə.kɔ:p.tər]	[hulikubtar]

Néanmoins les locuteurs maîtrisant l'anglais, ainsi que la nouvelle génération qui intègre l'anglais dans leur discours

quotidien, imitent la prononciation de cette langue. Cette imitation est manifeste chez deux professeurs d'université et une étudiante mais avec une alternance de deux réalisations.

Un système idéal serait celui où toutes les oppositions entrent en corrélation bilatérale. Comme le système du parler contient le phonème /b/ qui n'a pas de son correspondant sourd, il est possible que le son [p] intègre le système en comblant la case vide.

1.3. Les consonnes affriquées [tʃ] et [dʒ]

La consonne [tʃ] affriquée, post-alvéolaire et sourde en anglais, se prononce en AJ en tant que [ʃ] qui est un son fricatif, sourd et post-alvéolaire.

Tableau 4. Exemples de correspondance [tʃ] = [ʃ]

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
<i>chat</i>	[tʃæt]	[tʃæt]	[ʃæt]
<i>check</i>	[tʃek]	[tʃek]	[ʃek]
<i>chips</i>	[tʃips]	[tʃips]	[ʃips]

Il est à noter que le son [tʃ] n'est pas inconnu de la langue arabe et est attesté dans plusieurs variantes en Jordanie notamment au nord, en Syrie, en Irak et en Palestine, mais a tendance à disparaître.

Cette assimilation de son [tʃ] au son [ʃ] s'explique par l'assimilation du mode d'articulation affriqué au fricatif tandis que la variante [tʃ] est en voie de disparition en AJ. La disparition est purement structurale, relevant de l'équilibre du système en économisant le mode affriqué suivant le principe de l'économie défini par Martinet comme : « L'évolution linguistique en général peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente des besoins communicatifs et expressifs de l'homme et de sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique. » (Martinet, 1955, p. 94).

Il se pourrait que la variante [tʃ], à un moment donné de l'histoire de la langue, fût pertinente, mais l'apprentissage obligatoire de l'arabe classique a rendu faible le rendement fonctionnel et a conduit à sa disparition au fil du temps. Par conséquent, ce son, en s'écartant de son centre de gravité, a franchi la zone de sécurité et a empiété sur le faisceau des traits pertinents du phonème /ʃ/.

La disparition de cette variante peut être également liée à d'autres facteurs externes d'ordre social et géographique. En réalité, dans la conscience des locuteurs, notamment chez la nouvelle génération, la prononciation [tʃ] renvoie à l'image des paysans et des bédouins, une image plutôt archaïque que les locuteurs les plus jeunes tentent d'éviter afin de s'identifier à la classe sociale citadine.

La consonne [dʒ] affriquée et sonore est rendue par [ʒ] une fricative, chuintante et articulée au même lieu que celle du phonème /ʃ/. Ce son est aussi post-alvéolaire, par la formation d'un sillon entre le milieu de la langue et la partie du palais située juste au-dessus, la pointe de la langue étant relevée, mais au-dessus de la gencive et en arrière de la région des dentales. Comme le système du parler ne contient pas de mode d'articulation affriqué, ce son est rendu en AJ par [ʒ] en suivant la logique du système qui a économisé le mode d'articulation affriqué en faveur de fricatif vu que le son [tʃ] est assimilé au phonème /ʃ/. Il est à noter que ces deux assimilations sont testées chez toutes les personnes interviewées.

Tableau 5. Exemples de correspondance [dʒ] = [ʒ]

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
<i>jeans</i>	[dʒi:nz]	[dʒi:nz]	[ʒi:nz]
<i>4G</i>	[,fə:'dʒi:]	[,fə:'dʒi:]	[fo:rʒi]
<i>jacket</i>	[dʒæk.it]	[dʒæk.it]	[ʒa:ke:t / ʒa:ki:t]

1.4 La consonne vibrante [ɹ] la réalisation la plus commune du phonème /r/

La consonne apico-alvéolaire sonore [r] de l'anglais est prononcée [r] en AJ, un son vibrant, fortement roulé, apico-alvéolaire et produit par une série de battements de la pointe de la langue sous la pression de l'air expiré et se produisant un peu en arrière des alvéoles des incisives. C'est la prononciation de tous les participants interviewés.

Ce son se caractérise par sa sonorité et sa continuité où l'air est expiré pendant toute la durée de l'émission.

Tableau 6. Exemples de correspondance [r] = [r]

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
radar	[ˈreɪ.də.r̩]	[ˈreɪ.də.r̩]	[rada:r̩]
roof	[ru:f]	[ru:f]	[ru:f]

1.5. La consonne fricative [v]

Le son [v] réalisé comme une fricative, labiodentale et sonore ne fait pas partie du système phonétique jordanien mais apparaît dans plusieurs unités empruntées à l'anglais et se prononce de la même façon. Cela montre qu'un nouveau son commence à se créer au sein du système en tant que fricative, labiodentale et sonore. Le système du parler pourrait admettre une évolution en suivant le principe de remplissage de case vide puisqu'il possède le phonème /f/ sourd qui facilite l'intégration d'un phonème correspondant sonore afin de constituer une corrélation de sonorité au sein du système. Il est évident que le système phonologique du parler jordanien a des combinaisons de traits pertinents, une combinaison virtuelle appelée par Martinet (1955, p. 91) « case vide », qui ne sont pas encore exploités. Alors, logiquement ce son emprunté viendrait remplir ce trou dans le but de l'équilibre du système à condition qu'il remplit dans l'avenir sa fonction distinctive. Nous soulignons que certains locuteurs, et dans les mêmes circonstances, emploient soit la réalisation anglaise [v] soit la réalisation arabe [f]. Cette alternance n'est jamais apparue chez les participants, mais observée chez des locuteurs n'ayant pas de connaissance en anglais ou en français.

Tableau 7. Exemples de correspondance [v] = [v]

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
movie	[ˈmu:.vi]	[ˈmu:.vi]	[mu:vi]
visa	[ˈvi:.zə]	[ˈvi:.zə]	[vi:za]/[fi:za]

1.6. La consonne [ŋ]

La consonne vélaire et nasale anglaise [ŋ] renvoie à deux sons distincts, la consonne nasale [n] et le son [g] occlusif, vélaire et sonore que nous pouvons expliquer par le fait que les arabophones qui apprennent l'anglais confondent la réalisation du phonème /ŋ/ soit en position médiane ou final. La consonne nasale [ŋ] se réalise différemment selon la position du [ŋ] en final et [ŋ] ou [ŋg] en médiane si l'unité est un seul morphème ou se compose de deux morphèmes :

some words with orthographic “ng” in the middle will have a pronunciation containing “ŋg” and others will have “ŋ” without g. For example, in BBC pronunciation we find the following:

A	B
‘finger’ fiŋgə	‘singer’ siŋə
‘anger’ æŋgə	‘hanger’ hæŋgə

In the words of column A the ŋ is followed by g, while the words of column B have no g. What is the difference between A and B? The important difference is in the way the words are constructed - their morphology. The words of column B can be divided into two grammatical pieces: ‘sing’ + ‘-er’, ‘hang’ + ‘- er’. These pieces are called morphemes, and we say that column B words are morphologically different from column A words, since these cannot be divided into two morphemes. ‘Finger’ and ‘anger’ consist of just one morpheme each. (Roach, 2009, p. 58).

D'où vient la réalisation de [g] et comme l'arabe n'a pas de voyelle nasale les sons [i] et [n] sont réalisés séparément et c'est le cas de toutes les personnes interviewées.

Tableau 8. Exemples de correspondance [ŋ] = [ng]

Unité	Anglais Britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
training	[ˈtreɪ.nɪŋ]	[ˈtreɪ.nɪŋ]	[tre:ning]
shopping	[ˈʃɒp.ɪŋ]	[ˈʃa:.pɪŋ]	[ʃubing]

2. Adaptation vocalique de l'emprunt à l'anglais**2.1. Les voyelles [ə] [ɔ] anglaises transformées en [a] en AJ**

L'analyse du corpus et les interviews des participants ont montré que les voyelles centrales anglaises [ə] et [ɔ] seront

remplacées par le son [a] prononcé comme une voyelle ouverte et courte lorsqu'elle est suivie graphiquement par la consonne [r] quelle que soit sa position dans l'unité empruntée : laser ['lei.zər]-[le:zar].

La consonne [r] souvent non réalisée en anglais britannique sera prononcée [r] en AJ en raison de la graphie du mot anglais et sa réalisation en anglais américain sans se préoccuper de la valeur précise des voyelles qui la précèdent. Sur ce point, les spécialistes de l'anglais divisent les variétés de l'anglais en deux grandes familles comme le confirment Durand et Przewozny :

Tous les spécialistes de l'anglais sont d'accord, du moins dans un premier temps, pour diviser les variétés de l'anglais en deux grandes familles. Il existe des accents dits « rhotiques » où les /r/ post-vocaliques se prononcent comme dans la graphie : soit, sans se préoccuper de la valeur précise des voyelles ou du /r/, car /ka:r/ card /ka:rd/ en General American (GA) ou en Ecosse. On observe aussi des accents dits non-rhotiques où les /r/ post-vocaliques ne sont pas prononcés : soit car /ka:/, card /ka:d/ dans ce qu'on appelle désormais le Southern British English (ou Received Pronunciation, RP) ou en Australie. (2012, p. 28).

La prononciation de la voyelle change selon sa position dans le mot, initiale, médiane ou finale. Lorsque la voyelle anglaise [ə] se trouve au contact d'une voyelle [i] ou [u], elle fait, en AJ, partie de la diphongue [ja] ou [wa] [mʌl.ti'mi:.di.ə] [malti:midja].

En position initiale, les locuteurs arabes ajoutent la consonne glottale [?] : [ə'dæp.tər] se prononce [?adabtar].

En position médiane et en syllabe finale, la voyelle [ə] de l'anglais alterne en AJ avec [i] fermée, antérieure et courte : pixel ['pik.səl] – [biksil] ou [biksal], et [a] ouverte : basement ['beis.mənt] – [be:s.mɪnt] ou [be:s.mant], final ['faɪ.nəl]-[fajnal].

En cette même position et en syllabe final en contexte -ə-n le son [ə] se réalise toujours [i] : full option [fʊl'ɒp.ʃən] qui se réalise en AJ comme [fulobʃin].

La voyelle [ə] prononcée très brièvement est remplacée par [u], l'unité virus ['vai.rəs] – [vajrus] qui laisse un doute sur l'origine de l'emprunt qui pourrait être fait au français et non pas à l'anglais car il y a une irrégularité dans l'adaptation.

2.2. La voyelle anglaise [ɔ:] devient [o:] en AJ

Le processus de l'adaptation phonétique des unités anglaises s'accompagne d'une innovation phonétique, par exemple la voyelle [ɔ:] postérieure, arrondie, mi-ouverte, sera remplacée par la voyelle [o:] postérieure, arrondie et mi- fermée bien que celle-ci n'existe pas dans le système phonologique de l'arabe. En effet, le système phonétique de l'AJ n'a que deux degrés d'aperture fermé et ouvert, alors que celui de l'anglais en possède quatre, ce qui fait que l'AJ adopte un nouveau degré mi-fermé sachant que la prononciation [o:] se trouve en AJ en tant que variante de la diphongue [aw] qui se réalise comme [o:].

Nous notons que les unités étudiées montrent une différence entre les deux variantes de l'anglais dans le cas de la consonne [r] réalisée en anglais américain et non prononcée en anglais britannique.

Tableau 9. Exemples de correspondance [ɔ:] = [o:]

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
short	[ʃɔ:t]	[ʃɔ:rt]	[ʃo:rt]
cornflakes	['kɔ:n.fleɪks]	['kɔ:rn.fleɪks]	[ko:rnfleks]
4G	[,fɔ:'dʒi:]	[,fɔ:r'dʒi:]	[fo:rʒi:]
cours	[kɔ:s]	[kɔ:rs]	[ko:rs]

Deux unités ne suivent pas la règle, mall et football prononcées différemment soit en anglais britannique [mɔ:l] et ['fot.bo:l] ou en anglais américain [ma:l] et ['fot.ba:l]. Ainsi les locuteurs jordaniens les ont assimilées en tant que [o:] en raison de leur prononciation en anglais britannique et leur degré d'aperture et leur point d'articulation postérieure.

2.3. La voyelle anglaise [o] devient [u] en AJ

La voyelle anglaise [u] postérieure, courte, mi-fermée et arrondie est rendue par la voyelle [u] postérieure, courte, arrondie de premier degré d'aperture fermée.

Tableau 10. Exemples de correspondance [ʊ] = [u]

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
<i>full</i>	[fʊl]	[fʊl]	[ful]
<i>football</i>	[ˈfʊt.bɔ:l]	[ˈfʊt.ba:l]	[fatbo:l]/[futbo:l]
<i>full option</i>	[fʊlˈɒp.ʃən]	[fʊla:p.ʃən]	[fulobʃin]

Nous estimons que l'assimilation est due au fait que l'AJ ne possède pas de voyelle de deuxième degré d'aperture. Les personnes questionnées ont toutes confirmé cette réalisation.

2.4. La voyelle anglaise [ɜ:] prononcée [e] en AJ

La voyelle anglaise centrale arrondie [ɜ:] est rendue par la voyelle mi-fermée [e] et confirmée également par la réalisation de tous les locuteurs interviewés. Dans les deux exemples relevés, la voyelle se trouve au contact de la consonne [r] non réalisée en anglais britannique. Or l'AJ n'a pas dans son système vocalique de voyelle centrale arrondie, ce qui nous amène à penser que les locuteurs l'ont assimilée au son [e] de deuxième degré d'aperture comme cela a été démontré auparavant lorsque le son [ʊ] anglais est assimilé au [u] arabe de premier degré. Il est à souligner que le trait de longueur est neutralisé en position finale en AJ.

Tableau 11 . Exemples de correspondance [ɜ:] = [e:]

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
<i>t-shirt</i>	[ˈti:.ʃɜ:t]	[ti:.ʃɜ:t]	[ti:e:rt]
<i>server</i>	[ˈsɜ:.vər]	[ˈsɜ:.vər]	[se:rve:r]

2.5. La voyelle anglaise [ɒ] et sa variante américaine [a:] devient [o]

La voyelle anglaise [ɒ] ouverte, qui se prononce avec des lèvres légèrement arrondies et postérieures mais pas tout à fait en arrière et sa variante américaine qui se réalise en tant que voyelle ouverte, non arrondie et postérieure est adoptée en tant que [o] mi ouverte, arrondie et postérieure, car cette adaptation s'explique par le fait que l'AJ ne possède pas de voyelle ouverte et postérieure.

Tandis que la prononciation anglaise se réalise avec un léger arrondissement des lèvres, le locuteur jordanien l'a rapprochée de [o].

Nous notons que la variante américaine pourrait jouer un rôle dans la seule exception à cette règle qui est l'unité body guard ['bɒd.i.ga:d] qui se prononce en AJ [badiga:rd].

Tableau 12. Exemples de correspondance [ɒ] = [o]

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
<i>full option</i>	[fʊlˈɒp.ʃən]	[fʊla:p.ʃən]	[fulobʃin]
<i>body</i>	[ˈbɒd.i]	[ˈba:di]	[bodi]
<i>boxer</i>	[ˈbɒk.sə]	[ˈba:k.sə]	[boxar]
<i>boss</i>	[bɒs]	[ba:s]	[bos]

2.6. La voyelle anglaise [ʌ] devient [a]

La voyelle [ʌ] orale, centrale, un peu plus ouverte que les mi-ouvertes, est assimilée par les locuteurs arabophones en tant que [a] orale, centrale et ouverte, car la langue cible n'a pas le degré d'aperture de la voyelle en anglais.

Tableau 13. Exemples de correspondance [ɒ] = [o]

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
<i>multimedia</i>	[,mʌlti'mi:.di.ə]	[,mʌlti'mi:.di.ə]	[malti:midja]
<i>cover</i>	[ˈkʌv.ər]	[ˈka:v.ər]	[kavar]

2.7. Les diphongues [əʊ]/[oʊ] deviennent [o:]

La prononciation de ces diphongues, en langue emprunteuse, s'écarte largement de l'origine puisque les sons [əʊ]/[oʊ] n'y existent pas, ce qui amène les locuteurs arabes à les reproduire comme [o:] mi-fermés, postérieurs, arrondis et longs, un son approximativement semblable même si l'AJ n'en possède pas. Donc, le trait long vient de l'émission de deux voyelles brèves en contact et les autres traits mi-fermés, postérieurs et arrondis sont une reproduction de la voyelle [o].

Nous notons que tous les participants ont réalisé les diptongues [əʊ]/[ou] en tant que [o:].

Tableau 14. Exemples de correspondance [əʊ] = [o:]

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
code	[kəʊd]	[koud]	[ko:d]
telephone	['tel.ɪ.fəʊn]	['tel.ə.foun]	[tili:fo:n]
over	['əʊ.vər]	['əʊ.vər]	[?o:var]

2.8. Le son [ei] devient [e:]

Le cas de la diptongue [ei] assimilée au son [e:] mi-fermé, antérieur, non arrondi et long en position initiale et [e] court en position finale, car l'opposition est neutralisée. Ce cas dévoile une dynamique dans le système phonétique jordanien puisque nous assistons à une évolution phonétique qui se manifeste par l'ajout d'un trait mi-fermé absent du phonétisme arabe.

Tableau 15. Exemples de correspondance [ei] = [e:]

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
break	[breɪk]	[breɪk]	[bre:k]
major	['meɪ.dʒər]	['meɪ.dʒər]	[me:ʒar]
baby	['beɪ.bi]	['beɪ.bi]	[be:bi]
take away	['teɪk.ə.weɪ]	['teɪk.ə.weɪ]	[te:kawɛ:]

Trois unités échappent à cette règle et ne subissent pas le changement de l'adaptation comme le montre l'exemple ci-dessous. Or, nous pouvons expliquer ces exceptions par leur transcription en arabe où le son [ei] est rendu par la voyelle [a:] ou [a]. En effet, ces unités sont des emprunts scientifiques dont la retranscription était issue de l'arabe standard. Un seul locuteur parmi les 30 a alterné les deux prononciations dans le mot octane.

Tableau 16. Exemples de correspondance [ei] = [a:] ou [a]

Unité	Anglais britannique	Anglais américain	Arabe jordanien
octane	['ɒk.teɪn]	['ɑ:k.teɪn]	[?ukta:n]
data	['deɪ.tə]	['deɪ.tə]	[da:ta]
radar	['reɪ.da:r]	['reɪ.da:r]	[rada:r]

Adaptations consonantiques et vocaliques de l'emprunt au français

1. L'emphatisation

Les consonnes françaises [t] occlusive, sourde, apico-dentale, [d] occlusive, sonore, apico-dentale et [s] fricative, sourde, alvéolaire deviennent des consonnes emphatiques lorsqu'elles sont au contact de la voyelle [a] et au début d'une syllabe. Cette emphatisation peut affecter d'autres consonnes au sein de la même unité. L'emphase en arabe qui porte sur des consonnes emphatiques peut se propager, selon le contexte, aux autres phonèmes consonantiques adjacents. Nous parlons en l'occurrence de consonnes emphatisantes et de consonnes emphatisables pour les phonèmes consonantiques adjacents qui ne se trouvent jamais sous leurs formes emphatiques toutes seules, mais emphatisées par le voisinage d'une consonne emphatique (Al Zboun, 2004).

Toutefois, d'une façon générale, l'emphatisation des consonnes est affaiblie par le contact des voyelles [i] ou [u] et n'apparaît vraiment marquée qu'avec la voyelle [a]. Ainsi, la progression de l'emphatisation à partir d'une consonne emphatique est bloquée par une voyelle [i] ou [u] malgré la présence d'une consonne emphatisable à proximité.

Tableau 17. Exemples de correspondance [s] et [t] = [ş] et [t̪]

Unité	Français	Arabe jordanien
châssis	[ʃasi]	[ʃaş]
salon	[salɔ̃]	[salo:n]
licence	[lisãs]	[lisans]
pantalon	[pãtalɔ̃]	[bança:lo:n]

1.2. La sonorité

La consonne occlusive, sonore et dorso-vélaire [g] est assimilée parfois à la consonne [k] occlusive, sourde, dorso-vélaire, sachant que l'AJ possède les deux prononciations.

Tableau 18. Exemples de correspondance [g] = [k]

Unité	Français	Arabe jordanien
garage	[garaʒ]	[kara:ʒ]/[gara:ʒ]
cigarette	[sigaret]	[sika:ra]/[siga:ra]

La consonne française [v] se réalise en tant que fricative, labiodentale, sonore même si le phonétisme arabe n'en possède pas. Et dans quelques cas rares, la consonne est assimilée à une consonne [f] fricative, labiodentale, sourde. En revanche, la consonne [p] sourde se sonorise au passage en AJ.

1.3. L'ajout de la consonne [?]

Toutes les unités commençant par une voyelle prennent la consonne occlusive, sourde et glottale [?] devant cette voyelle conformément aux règles articulatoires de la langue arabe qui n'acceptent pas l'apparition d'une voyelle en position initiale.

Tableau 19. Exemples de correspondance [?]

Unité	Français	Arabe jordanien
asphalte	[asfalt]	[?asfalt]
archive	[arʃive]	[?arʃife]/[?arʃive]
occasion	[ɔkazjɔ̃]	[?ɔkazjo:n]

1.4. La consonne [ʁ]

Le vibrant français [ʁ] dorso-vélaire qui se produit avec vibration de la langue au niveau du palais mou se réalisera en AJ comme un vibrant, fortement roulé produit par une série de battements de la pointe de la langue sous la pression de l'air exprimé l'exemple de l'unité garage [ga.ʁaʒ]–[kara:ʒ]. En revanche, ce vibrant ne se prononce pas en tant que [χ] fricatif, uvulaire articulé avec la partie postérieure de la langue quand celle-ci se lève pour toucher la partie la plus reculée du voile du palais parce que le /r/ et le /χ/ sont deux phonèmes qui s'opposent dans le système phonologique de l'AJ.

Tableau 20. Exemples de correspondance [ʁ]

Unité	Français	Arabe jordanien
garage	[garaʒ]	[kara:ʒ]/[gara:ʒ]
cigarette	[sigaret]	[sika:ra]/[siga:ra]
croissant	[krwasã]	[kurwasan]

1.5. L'irrégularité

Nous avons relevé quelques changements irréguliers dans le corpus tels que la consonne [ʃ] dans l'unité machine [majʃin] qui est rendue par [k] [maki:na] et qui s'explique par le fait que cette unité pourrait être empruntée au mot italien macchina [makina] et la disparition de la consonne [k] dans l'unité facture [faktyr] qui est réalisée comme [fatu:ra] puisque cette unité est empruntée à l'italien fattura.

1.6. Les voyelles nasales

Le système phonologique français se caractérise par l'opposition voyelles orales et voyelles nasales qui n'existe pas dans le cas de l'AJ. Donc, les voyelles nasales françaises se dénasalisent dans les unités empruntées et il en résulte deux sons en arabe, une voyelle orale correspondant à la voyelle nasale et une consonne nasale [n] portant le trait nasal.

Tableau 21. Exemples de correspondance voyelles nasales

Unité	Français	Arabe jordanien
croissant	[krwasã]	[kurwasan]
balcon	[balkɔ̃]	[balkona]
agenda	[aʒeda]	[?aʒanda]

1.7. La voyelle [e]

L’AJ possède trois voyelles longues qui s’opposent à trois brèves par le trait de longueur. Habituellement, la modification des voyelles correspondantes s’opère par le trait de longueur, cependant la modification phonétique touche les voyelles françaises n’ayant pas de correspondants en AJ.

La voyelle [e] mi-fermée est rendue, en AJ, soit par la voyelle [i] fermée, antérieure et brève soit par la voyelle [i:] fermée, antérieure et longue en position médiane. Les locuteurs s’en approchent en réduisant le degré d’aperture vers le fermé.

Tableau 22. Exemples de correspondance [e] en position médiane = [i] ou [i:]

Unité	Français	Arabe jordanien
décor	[dekɔr]	[di:ko:r]
régime	[reʒim]	[riʒi:m]
télévision	[televizjɔ̃]	[tilvisio:n]
caméra	[kamera]	[kami:ra]

En position finale cette même voyelle ne subit pas de modification.

Tableau 23. Exemples de correspondance [e] en position finale = [e]

Unité	Français	Arabe jordanien
café	[kafe]	[kafe]
soirée	[sware]	[sware]

1.8. La voyelle française [ɛ]

La voyelle française [ɛ] mi-ouverte est prononcée, en AJ, comme [e] mi-fermée, intérieure, non arrondie à la fin d’une syllabe CV. Néanmoins, en syllabe finale fermée CVC, elle se réalise [e:] longue, étant donné que le système vocalique jordanien n’a que deux degrés d’aperture ouvert et fermé, ce qui fait qu’on a assimilé la voyelle [ɛ] en réduisant son troisième degré d’aperture au deuxième degré. Une seule unité ne suit pas le même changement : terrasse [teras] où la voyelle [ɛ] se prononce comme [a], car nous supposons que l’emprunt s’est fait par l’intermédiaire de l’anglais.

Tableau 24. Exemples de correspondance [ɛ] en position finale = [e] et [e:] en position médiane

Unité	Français	Arabe jordanien
buffet	[byfɛ]	[bufɛ]
chalet	[ʃalɛ]	[ʃa:le]
bicyclette	[bisiklet]	[bisikle:t]
hôtel	[otel]	[?ote:l]
antenne	[ãtɛn]	[?ante:n]

1.9. La voyelle française [œ]

La voyelle française [œ] est produite comme [e:] mi-fermée, intérieure et non arrondie et ceci toujours en position médiane.

Tableau 25. Exemples de correspondance [œ]= [e:]

Unité	Français	Arabe jordanien
coiffeur	[kwafœr]	[kwafe:r]
chauffeur	[ʃofœr]	[ʃofe:r]

1.10. La voyelle française [u]

En général, la voyelle [u] est réalisée [u:] longue en position médiane mais elle se réalise comme un [u] bref en position finale puisque le trait de longueur est neutralisé en cette position.

Tableau 26. Exemples de correspondance [u]= [u:] ou [u] en position finale

Unité	Français	Arabe jordanien
rendez-vous	[rãdevu]	[randivu]
bouquet	[buke]	[bu:ke]
coupon	[kupɔ̃]	[ku:po:n]
retouche	[rətuʃ]	[rutuʃ]

Nous avons relevé une réalisation [o:] dans une seule unité : *Petit four* [pətifur] réalisée en anglais [.pet.i:fɔ:r]. Nous pensons que la réalisation [o:] résulte d'un emprunt indirect, en d'autres termes l'unité a été empruntée déjà par l'anglais puis a été passée de l'anglais à l'AJ.

1.11. Les voyelles françaises [o] et [ɔ]

La voyelle française [o] mi-fermée, postérieure, est rendue, en AJ, par la voyelle [u] en position finale.

Tableau 27. Exemples de correspondance [o]= [u]

Unité	Français	Arabe jordanien
<i>bravo</i>	[bravo]	[bra:v <u>u</u>]
<i>tricot</i>	[triko]	[tri:ku]
<i>dynamo</i>	[dinamo]	[di:namu]

D'autre part, en position initiale nous avons observé cette voyelle dans une seule unité : *Hôtel* [otel] [?utel] où l'AJ a ajouté la consonne glottale [?]. Mais, cette voyelle n'apparaît pas en position médiane où la voyelle attestée [ɔ] de troisième degré d'aperture est assimilée à une voyelle mi-ouverte de deuxième degré d'aperture au lieu de troisième, longue, postérieure et arrondie sauf dans l'unité *Album* [albom] où elle peut fluctuer entre [albom] et [album].

Tableau 28. Exemples de correspondance [ɔ]= [o:]

Unité	Français	Arabe jordanien
<i>Modèle</i>	[môdel]	[mo:del]
<i>Mobilière</i>	[môbilje]	[mo:bilje]
<i>Robe</i>	[rɔb]	[ro:b]

1.12. La voyelle française [ə]

La voyelle française centrale et arrondie [ə] fluctue selon les locuteurs entre, à la fois, la voyelle [u] fermée, postérieure et arrondie et un nouveau son en AJ [o] de deuxième degré d'aperture. Par ailleurs, 24 participants ont réalisé le son [o].

Tableau 29. Exemples de correspondance [ə]= [u] ou [o]

Unité	Français	Arabe jordanien
<i>bretelle</i>	[brətel]	[brotel]/[brutel]
<i>retouche</i>	[rətuʃ]	[rotuʃ]/[rutuʃ]

1.13. La voyelle française [i]

La voyelle française [i] se prononce de la même manière sauf dans l'unité *biscuit* [biskɥi] [basko:t] qui est réalisée comme [a] ouverte, courte et centrale et l'unité *bicyclette* [bisiklet] [basklet]/[bisiklet] où on remarque une fluctuation entre les sons [a] et [u]

1.14. Les voyelles françaises dans des unités CVC

Dans les unités lexicales empruntées au français et formées d'une seule syllabe CVC, la voyelle est toujours longue en AJ.

Tableau 30. Exemples de correspondance voyelle brève = voyelle longue

Unité	Français	Arabe jordanien
<i>chic</i>	[ʃik]	[ʃi:k]
<i>châle</i>	[ʃal]	[ʃa:l]
<i>loge</i>	[loʒ]	[lo:ʒ]

Bilan et discussion

L'emprunt linguistique en arabe a été au fil du temps considéré comme un acte d'interaction linguistique et civilisationnel à condition qu'il se plie aux systèmes phonologique et syntaxique de la langue comme l'explique Ibn Jinni¹ cité par Reguigui (1986, p.179) : « ce qui a été structuré par analogie [aux principes] de parler arabe est arabe » Il confirme que les unités empruntées subissent des adaptations phonétiques afin de les intégrer au sein de la langue. L'analyse a montré

¹Un grand maître de la linguistique arabe au 10^e siècle (941-1002).

le recours à plusieurs principales stratégies d'adaptation :

6.1. L'emphatisation

Ce trait de vélarisation de certaines consonnes orales est substitué, dans des contextes bien définis, à certaines consonnes de la langue emprunteuse, l'anglais ou le français, comme nous l'avons montré dans l'analyse. Cette stratégie de substitution de trait emphatique, à une consonne, est particulière au système consonantique et inexiste dans la langue emprunteuse. Elle vise à adapter ces mots aux habitudes et aux cadres de la langue prenante afin de donner à l'unité empruntée un air familier. Nous soulignons que les trois consonnes attestées sont les [s], [t] et [d].

6.2. La sonorité

La consonne [p] qui n'a pas d'équivalent dans le système consonantique jordanien perd la plupart du temps son trait sourd en l'assimilant au [b] sonore. En d'autres termes, la perte d'un trait est remplacée par un autre. Le même phénomène est observé dans le cas de la consonne française [g] assimilée parfois à la consonne insonorisée [k]. En revanche, le processus de l'assimilation n'est pas fait en anglais comme apparaît dans l'exemple des unités google [gu:gl] et shopping [ʃubɪŋ] qui montre que l'adaptation phonétique se différencie selon que l'emprunt se fait à l'anglais ou au français.

Il arrive parfois que la prononciation soit identique à celle de la langue empruntée lorsque le locuteur est une personne cultivée maîtrisant cette langue comme l'a révélé l'alternance dans l'analyse.

6.3. La nasalité

Le système phonologique jordanien ne possède que deux consonnes nasales le [n] et le [m]. Ainsi, lorsque l'emprunt introduit une nouvelle consonne [ŋ], celle-ci perd sa nasalité lors de son passage à l'AJ. Il a résulté de la perte de ce trait trois sons successifs [i], [n] et [g] interprétés selon la graphie anglaise. Nous notons que cette consonne nasale se trouve en français, mais aussi en tant qu'emprunt à l'anglais alors qu'elle est toujours empruntée en AJ directement à l'anglais et jamais au français.

6.4. La modification du mode d'articulation

Telle est l'autre stratégie adoptée par les locuteurs jordaniens qui se caractérise par la substitution des sons inexistantes par des sons connus dans leur langue d'origine, tout en modifiant le mode d'articulation de la façon la plus proche. Par exemple : les consonnes affriquées [tʃ] et [dʒ] substituées respectivement en AJ aux consonnes [ʃ] et [ʒ] fricatives, ce qui concorde avec ce que dit Deroy (1956, p.239) : « l'emprunteur qui ne possède pas, dans son parler, certains phonèmes rencontrés dans la langue donneuse, ne se borne pas à les laisser tomber : il leur substitue des phonèmes usuels approximativement pareils ».

6.5. L'introduction ou la suppression d'une voyelle ou d'une consonne

Une autre stratégie d'adaptation phonétique se caractérise par l'introduction d'une voyelle ou d'une consonne dans la langue cible ou la suppression d'une autre afin d'éviter une prononciation inhabituelle dans la langue emprunteuse et de donner à l'unité un air familier. Exemple : la consonne glottale [?] qui s'ajoute à toutes les unités empruntées qui commencent par une voyelle. Ce phénomène s'explique par les lois internes de la langue arabe qui ne permettent pas la présence des voyelles en début d'un mot sauf lorsque les voyelles [i] et [u] sont suivies par une autre voyelle dans les contextes suivants : i-a, i-u, u-a et u-i, d'où résultent les diphongues. L'AJ a introduit la consonne [v] inexiste dans la langue et l'a même adaptée à la graphie.

En somme, les locuteurs de l'AJ ont eu recours à plusieurs stratégies d'adaptation, soit l'assimilation de certains sons consonantiques que la langue ne possède pas à d'autres sons consonantiques de l'AJ, soit en adoptant des sons inexistantes avec leur prononciation dans la langue donneuse. Ainsi, nous pouvons conclure que le système consonantique jordanien peut être enrichi d'une nouvelle consonne [v] du moment où il y a opposition avec d'autres consonnes qui partagent avec elle quelques-uns de ses traits phonétiques.

Quant aux systèmes vocaliques, les adaptations sont plus importantes, car les systèmes des trois langues étudiées sont profondément différents.

Les voyelles sont caractérisées par le libre passage de l'air à partir de la glotte à travers les cavités formées par les parties supérieures du chenal expiratoire ce qui les différencie des consonnes produites soit par la fermeture, soit l'ouverture ou

par le resserrement du canal buccal en certains points.

Les voyelles sont définies premièrement par leur timbre qui résulte essentiellement de la forme que prend d'une part le résonateur buccal déterminé par le déplacement de la masse linguale dans la bouche vers l'arrière ou vers l'avant, d'autre part le résonateur labial résultant de la forme prise par les lèvres. Quant au volume d'une voyelle, ce facteur dépend uniquement du degré d'aperture de la cavité buccale.

L'AJ et l'anglais partagent le trait de longueur, absent en français, donc l'AJ a recours à une stratégie d'adaptation provoquée par la perte ou le gain de ce trait dans l'emprunt au français, en particulier, en position médiane vu que l'opposition est neutralisée en position finale.

L'AJ ne possède que deux degrés d'aperture, fermé et ouvert, ce qui conduit dans l'emprunt à une stratégie d'adaptation entraînant une modification dans le système vocalique jordanien en y intégrant un nouveau degré d'aperture.

Les voyelles nasales, inexistantes en AJ, se dénasalisent en donnant pour la voyelle anglaise [ŋ] deux sons [n] et [g]. Les voyelles nasales du français, elles, sont généralement prononcées avec la voyelle correspondante et la consonne nasale [n].

Il résulte de cette étude que le contact de langues est l'un des facteurs explicatifs des variations observées dans la langue comme le confirme Chaudenson (1985, p.165-180). Le système consonantique de l'AJ se caractérise par une corrélation de sonorités assez faible dans la mesure où certains phonèmes consonantiques n'ont pas leurs correspondants sonores, le cas de /k/ et /f/, ce qui a favorisé l'intégration des phonèmes sourds correspondants /p/, /g/ et /v/ et l'apparition des nouvelles voyelles.

Conclusion

L'emprunt est un phénomène naturel qui touche toutes les langues en contact et toujours accompagné d'une modification phonétique dans le but de l'adaptation au système de la langue emprunteuse selon des règles fixées par celui-ci. Donc les unités empruntées en AJ obéissent à certaines règles articulatoires.

- L'emphatisation qui consiste à une vélarisation des trois consonnes [s], [d] et [t] lorsqu'elles sont au contact de la voyelle [a] ou une voyelle postérieure.

- Changement de mode d'articulation, surtout la sonorité de certaines consonnes que l'AJ ne possède pas telles que [p], [g] et [v] qui alternent parfois avec la prononciation d'origine. La présence de deux variantes de prononciation met en amont la dynamique du système en intégrant progressivement ces trois sons au système consonantique de la langue en particulier le son [g] fait déjà partie à notre avis du système et aussi le son [v]. Un autre exemple concerne les consonnes affriquées [dʒ] et [tʃ] assimilées aux fricatives [ʒ] et [ʃ] et attestées en tant qu'affriquées dans quelques variantes d'arabe. Mais inversement aux sons [v] et [g], les variantes [dʒ] [tʃ] sont, probablement, en voie de disparition.

- La perte du trait de nasalité de la consonne nasale anglaise [ŋ] et les voyelles nasales françaises.
- La modification de degré d'aperture de système vocalique dans la mesure où le système vocalique de l'AJ n'a que deux degrés d'aperture. Effectivement, il est à noter que ce système serait en dynamique et intégrerait avec le temps d'autres degrés d'aperture. Ce que nous pouvons confirmer à ce stade de notre recherche est que l'AJ a déjà intégré un troisième degré influencé par le contact direct avec d'autres langues, en particulier l'anglais et le français et l'assimilation des sons [aj] au [e] et [aw] au [o] dans certains contextes.

- L'ajout du trait de longueur surtout dans l'emprunt au français et les diphongues anglaises en position médiane sachant que l'opposition courte et longue est neutralisée en position finale. Quant à l'initiale, nous soulignons que les voyelles [i] et [u] n'apparaissent que sous la forme de leur variante [j] et [w] si elles sont suivies d'une autre voyelle et la voyelle [a] n'apparaît jamais dans cette position. Par conséquent, les unités empruntées commençant par une voyelle subissent l'ajout de la consonne glottale [?] au début de l'unité afin de la faire plier aux règles articulatoires de l'AJ.

Le système vocalique de l'AJ qui est un système à deux degrés d'aperture a ainsi commencé à avoir un troisième degré d'aperture sous l'influence de l'emprunt lexical aux autres langues.

En somme, nous constatons qu'une langue ne reste pas identique et contient des variantes, ce qui fait qu'elle n'a pas un

seul système endogène et unique, mais un ensemble complexe de systèmes soumis à des changements parce que la variation est un phénomène inhérent à toute langue permettant la transition entre deux états de langue.

En l'absence d'un dictionnaire des emprunts en AJ, cette étude de la régularité d'adaptation phonétique peut aider à connaître l'origine de l'unité empruntée même si celle-ci est aperçue en tant qu'une unité de la langue telle que la consonne [ʃ] dans l'unité machine [masin] qui est rendue par [k] [maki:na] et la disparition de la consonne [k] dans l'unité facture [faktyr] réalisée comme [fatu:ra] puisque ces unités sont empruntées à l'italien. L'analyse phonologique de l'emprunt en AJ a mis en exergue le système phonologique qui est en dynamique constante. Ce constat nous conduira à élargir notre analyse et poser des questions sur la dynamique syntaxique en langue arabe.

Dans une perspective plus générale, nous constatons que l'emprunt lexical ne participe pas uniquement à l'enrichissement relatif aux besoins communicatifs de la langue, mais il a également un impact sur la dynamique de système phonologique de la langue emprunteuse. Cet emprunt introduit des variations phonétiques nouvelles qui intègrent progressivement le système selon des lois régulières imposées par la langue emprunteuse.

References

- Abd al-wahid, 'A. (2004). *Figh al-lughah*. Le Caire : Nahdet Misr.
- Abd al-aziz, M. (1990). *Alta'rib fi alkdim walhidith mma' ma'ajm lla'lfat alma'rba*. Le Caire : Dār al-fikr al arabi.
- Abū Mughlī, S. (2003). *Ta'rīb al-alfāz wa-al-muṣṭalahāt wa-atharuh fī al-lughah wa-al-adab : min al-'aṣr al-jāhilī hattā nihāyat al-qarn al-'rābi' al-Hijrī*. Amman, Jordan : Wizārat al-Thaqāfah.
- Adamczewski, H., & Keen, D. (1973). *Phonétique et phonologie de l'anglais contemporain*. Paris : Armand Colin.
- Al-Bābā, Z. (1995). At-Ta'rīb bain al-mādī wa al-hadr . At-Ta'rīb, 10, Damas : Al-Markz al-'rabi lt-ta'rīb wa at-tarjama wa an-nashr, 11- 47. NN (2004).
- Al zboun, B. (2004). L'emphase et l'emphatisation en arabe jordanien. Actes du 28è Colloque de la Linguistique Fonctionnelle, Saint Jacques de Compostelle, Espagne.
- Ashathr, T. (1998). *Al-alfāz al-hdārah al-'abāsi fi mu'alafāt al-jahd*. Le Caire : Dār Qiba li at-tib'a wa 'n-nashr.
- Ash-shihābī, M. (1965). *Al-muṣṭalahāt al-'almiya fī l-luḡa l-'arabiya fī l-gadīm wa l-hadīth*. Damas : Al-mağma' al-'lmī l'arabi.
- Az-zarkān, M. (1998). *Al-ğuhūd al luġawya fī l-muṣṭalah al-'almī l-hadīth*. Damas : 'tiħād al-kutāb al-'arabi.
- Barzī, Maj. (1987). *Figh al-lughah*. Amman : Dār Majdulāwi.
- Bergsträsser, G. (1994). *Taṭawwur al-naħwī lil-lughah al-'Arabīyah*. Le Caire : Maktabt al kanji.
- Cambridge dictionary. Disponible en : <https://dictionary.cambridge.org/fr>
- Chadelat, J. (1996). Pour une sociolinguistique de l'emprunt lexical : l'exemple des emprunts français en anglais. *Cahiers de l'APIUT*, 15 (4), 16-27.
- Chaudenson, R. (1985). Français avancé, 'français zéro', créoles. Actes du XVIIe Congrès de linguistique et philologie romane : Aix-en-Provence, France : Presses de l'Université de Provence, 165-180.
- Deroy, L. (1956). *L'Emprunt linguistique* [en ligne]. Liège : Presses universitaires de Liège, (Généré le 13 mai 2013). Disponible en : <https://books.openedition.org/pulg/665?lang=fr> .DOI : 10.4000/books.pulg.665.
- Durand, J., & Przewozny, A. (2012). La phonologie de l'anglais contemporain usages, variétés et structure. *Revue française de linguistique appliquée*, 17, 25-37.
- Durand-Deska, A., & Durand, P. (1994). La forme sonore des emprunts : les mots anglais en polonais et en français. L'emprunt, Aix-en-Provence, Université de Provence (Coll. Travaux, 12, Cercle linguistique d'Aix-en-Provence), 79-105.
- Durkin, P. (2009). *The Oxford Guide to Etymology*. Oxford/New York : Oxford University Press. Édition électronique.
- Hourani, A. (1991). *A History of the Arab Peoples*. London : Faber & Faber.
- Haspelmath, M., & Tadmor, U. (2009). *Loanwords in the World's Languages: A Comparative Handbook*. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- Haugen, E. (1950). The Analysis of Linguistic Borrowing. *Language*, 26(2), 210-231.
- Larousse dictionnaire. Disponible en <https://www.larousse.fr/dictionnaires/%20francais-anglais>

- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Loubier, C. (2011). *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Montréal, Canada : Office québécois de la langue française.
- Mahafda, 'A. (1987). *Al-'attīghāt al-fkryā 'and al-'arab fī 'aṣr al-nahḍa 1798-1914*. Beyrouth, Liban : Al-'ahlyā lī n-nashr wa t-tawzī'.
- Martinet, A. (1967). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Martinet, A. (1955). *Économie des changements phonétiques : traité de phonologie diachronique*. Berne : A. Francke.
- Mzoughi, I. (2015). Intégration des emprunts lexicaux au français en arabe dialectal tunisien. *Linguistique, Université de Cergy Pontoise*.
- Pruvost, J. (2017). *Nos ancêtres les Arabes, ce que notre langue leur doit*. Paris : JC Lattès.
- Poplack, S. (2018). *Borrowing. Loanwords in the Speech Community and in the Grammar*. New York : Oxford University Press.
- Reguigui, A. (1986). Emprunt et normalisation en langue arabe. *Langues et linguistique*, 12, 197-227.
- Roach, P. (2009). *English Phonetics and Phonology*. (4th ed.). London : Cambridge University Press.
- De Saussure, F. (1916). *Cours de linguistique Générale*. (1st ed.). Otto Harrassowitz Verlag.
- Sawai, M. (1994). *Linguistic Variation and Speaker's Attitudes : A Sociolinguistic Study of Some Arabic Dialects*. Damas: al-Jaffan & al-Jabi Publishers et Institut français d'études arabes de Damas.
- Taïeb, B. (1994). *L'emprunt en arabe moderne*. Tunis : Beït Al-Hikma-Carthage et I.B.L.V.-Université de Tunis I, Tunis.
- Tokeda, T. (2012). Ghūd rwād al-nhāfi wāgħmlām' al-lgwyi if ihħā al-lgħiż al-rbiż uħtdiħha if al-āml al-riżib ahldi. *Kyoto Bulletin of Islamic Area Studies*, 1-5/2, 33-43.
- Thomason, S., & Kaufman, T. (1988). *Language contact, creolization and genetic linguistics*. Berkeley: University of California Press.
- Trouetzkoy, N. S. (1976). *Principes de phonologie, traduit par Jean Cantineau*. Paris : Klinckieck.
- Wāfi, 'A. (2004). *Fiqh al-lughah*. (3rd ed). Le Caire : Dār Nahḍat Miṣr.
- Walter, H. (2005). L'intégration des mots venus d'ailleurs. *Alsic. Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication*, 8(1), 35-44. <https://doi.org/10.4000/alsic.324>.
- Winford, D. (2010). Contact and borrowing. *The handbook of language contact*, 170-187.
- Zivingi, S. (2021). *The Effect of Linguistic Borrowing (Emprunt) in Modern Arabic*. Democratic Arabic Center.